

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DE LA DRAC ET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR L'ACQUISITION DES COLLECTIONS DES MÉDIATHÈQUES

Séance du 11 avril 2022 Dûment convoqué le 5 avril 2022

En l'an 2022, le lundi 11 avril à 18 heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis en séance publique, sous la présidence de M. Pierre BATAILLE, Président de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes.

Présents (23) : J-P ASTRUCH, P. BATAILLE, H. BAUDET, M. BLANC, P. BLANQUE, P. CAMPS, C. COLOMER, J. CORDELETTE, M. GARCIA, J. GARRABE-POUGET, S. GAUMOND, A. HUG, J-D LAPORTE, P-L LE TOAN-BARES, A. LUNEAU, F. MARTIN, S. POLATO, S. PONSA, M. POUDADE, P. RIU, M. SANTANACH, A. TAHOCES, S. VAILLS.

Absents (6): C. DELIAS, F. DESCLAUX, J.-L. LACUBE, C. NOLIN, F. OMAHSAN, S. PRUDENTOS.

Pouvoirs (6): A. BOUSQUET (à M. GARCIA), J.-L. DEMELIN (à P-L LE TOAN-BARES), C. LANDRIEU (à P. CAMPS), P. PETITQUEUX (à S. VAILLS), M. RIFF (à J. GARRABE-POUGET), G. VICENS (à J. CORDELETTE).

Secrétaire de séance : Antonin HUG.

Acte n°: CCPC-2022101-11

Rapport

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles ...

CONSIDERANT le projet de la communauté de communes de créer deux médiathèques ainsi qu'un réseau de lecture publique.

CONSIDERANT l'importance des collections (livres, jeux, jeux-vidéos...) pour ces futures médiathèques.

CONSIDERANT la possibilité d'être financé en partie par la Direction Régionale des Affaires Culturelles ainsi que par le département des Pyrénées Orientales

Après avoir entendu l'exposé du Président,

Il est proposé au conseil communautaire :

De valider l'acquisition des collections des futures médiathèques selon le plan de financement suivant

De demander des subventions pour l'acquisition de ces collections auprès de la DRAC au titre de la DGD Bibliothèques ainsi qu'auprès du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales.

MÉDIATHÈQUES PYRÉNÉES CATALANES PLAN DE FINANCEMENT ACQUISITION DES COLLECTIONS

Le financement de l'acquisition des collections pour le projet de médiathèques de la communauté de communes Pyrénées Catalanes s'établit comme suit :

DÉPENSES	
Coût de l'opération	
Livres	89 074,43 €
Ressources numériques / applications	1 000,00 €
Jeux vidéos	10 001,60 €
Jeux de société	10 181,15 €
Équipement	20 000,00 €
TOTAL	130 257,18 €
Coût subventionnable	
Livres	89 074,43 €
Ressources numériques / applications	1 000,00 €
Jeux vidéos	10 001,60 €
Jeux de société	10 181,15 €
TOTAL	110 257,18 €
RECETTES PRÉVISIONNELLES	
État – DRAC (DGD) (40%)	44 102,87 €
Conseil Départemental des Pyrénées Orientales	10 950,00 €
Communauté de communes Pyrénées Catalanes	75 204,31 €
TOTAL	130 257,18 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide (à l'unanimité):

De valider l'acquisition des collections des futures médiathèques selon ce plan de financement

De demander des subventions pour ces collections auprès de la DRAC au titre de la DGD Bibliothèques ainsi qu'auprès du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales.

D'autoriser le Président à signer tout document en ce sens.

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Affiché le : 13/04/2022 Transmis en sous-préfecture le 13/04/2022 Document exécutoire à compter du 13/04/2022

Envoyé le 13-04-2022 à la Préfecture Accusé de réception le 13-04-2022 NOTIFICATION FAST Le Président, Pierre BATAILLE

THE DE

La Quillane 66210 LA LLACONNE

04.68.04.49.86